

«LE PROJET D'ETABLISSEMENT DANS LES EHPAD»

1- PRESENTATION ET CONTENU

Présentation générale du projet d'établissement

- La méthode d'élaboration
- Définitions et finalités du projet d'établissement ou de service
- Le PE est un outil de management, de positionnement et de communication

Les principes fondant le projet d'établissement ou de service

- Une démarche et un document de référence
- Le projet d'établissement ou de service s'articule avec l'évaluation interne et externe
- Le projet d'établissement ou de service intègre les évolutions majeures du secteur
- Le projet d'établissement ou de service est élaboré avec la participation active des parties prenantes : dirigeants, professionnels, usagers

Les thématiques à traiter

- L'histoire et le projet de l'organisme gestionnaire
- Les missions
- Le public et son entourage
- La nature de l'offre de service et son organisation
- Les principes d'intervention
- Les professionnels et les compétences mobilisées
- Les objectifs d'évolution, de progression, et de développement

L'organisation de la démarche

- Le cadre et la méthode générale : Le rôle et la composition du comité de pilotage
- L'animation et la mise en place des groupes de travail et de réflexion
- Le rôle des groupes de travail.
- Les étapes : analyses, rédaction, validation, suivi et l'actualisation

La mise en forme et les usages du document

- La mise en forme du document et son illustration
- La formalisation des objectifs sous forme de fiches actions



AB Conseil

AB CONSEIL

18 avenue de la République
62420 Billy-Montigny
Tél : 06 75 82 43 41

Mail : abconseil62@gmail.com
www.ab-conseil.com

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32 62.02783.62 auprès du Préfet de région Nord-pas-de-Calais-Picardie

2- OBJECTIFS

- Être capable, à la fin de la formation, d'élaborer son propre projet d'établissement ou de service.

3- DEMARCHE PEDAGOGIQUE

- Aspects théoriques liés à la réglementation
- Accompagnement en établissement par des ateliers d'application en petits groupes
- Travail d'analyse de projets existants
- Rédaction finale du projet d'établissement

4- PUBLIC ET PRE-REQUIS

- Directeurs d'HEPAD
- Comité de direction
- 15 personnes maximum.
- Aucun pré-requis pour suivre la formation

4- DUREE ET COÛT

- 3 jours soit 21 heures, 990,00 euro/stagiaire
- PROCHAINE SESSION : nous contacter

En conformité avec la loi n°2009-1437 du 24/11/2009 art.51 L6353-1 modifié du code du travail, une attestation de formation précisant notamment les objectifs, la nature, les résultats de l'évaluation des acquis et la durée de la session sera remise au bénéficiaire à l'issue de la prestation



AB Conseil

AB CONSEIL

18 avenue de la République
62420 Billy-Montigny
Tél : 06 75 82 43 41

Mail : abconseil62@gmail.com
www.ab-conseil.com

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32 62.02783.62 auprès du Préfet de région Nord-pas-de-Calais-Picardie